AVIS DE SAISINE DE L'AUTORITE JUDICIAIRE
FONDS DE PERENNITE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information légale et administrative

Direction de l'information légale et administrative
26, rue Desaix
75727 Paris Cedex 15
www.journal-officiel.gouv.fr

Référence préfecture	**Entité** FDP	*Avis initial*	*Département de publication*	

TEXTE À INSÉRER

1 – Titre du fonds de pérennité *(titre complet tel qu'il figure dans les statuts, suivi du sigle s'il existe)* : .....

.....

.....

.....

2 – Date de la décision de saisine de l'autorité judiciaire : .....

.....

3 – Motif de la saisine de l'autorité judiciaire : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ADRESSE DE GESTION

(38 caractères maximum par ligne)

Titre court ou sigle du fonds de pérennité : .....

Nom de la personne habilitée à saisir l'autorité judiciaire : CGefi - Mission FUPFP

Adresse personnelle :

Bâtiment, escalier, étage, résidence : .....

.....

Numéro, type et libellé de voie : 67 rue Barbès

Boîte postale, lieu-dit : BP 80001

Code postal : 94201

Ville : Ivry-sur-Seine Cedex

Signature du déclarant, précédée de :
« Lu et approuvé, bon pour insertion »

Les insertions sont gratuites. Vous pouvez télécharger le témoin de publication depuis le site www.journal-officiel.gouv.fr.